

Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 223-2021
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.342

Déposée le : 26.11.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Egger (Hünibach, PS) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 02.12.2021

N° d'ACE : 144/2022 du 16 février 2022
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Vote point par point**
Point 1 : adoption sous forme de postulat
Point 2 : rejet
Point 3 : adoption et classement
Point 4 : adoption

Offensive en faveur des vélos et des transports publics aux abords du lac de Thoune

Le Conseil-exécutif est prié de vérifier et d'entreprendre aussi rapidement que possible la mise en œuvre des mesures ci-après relatives aux voies de circulation entre les communes de Sigriswil, Oberhofen, Hilterfingen et Thoune.

1. Priorisation des transports publics afin que les horaires soient à nouveau respectés et les correspondances garanties même aux heures de pointe.
2. Création et signalement d'une bande cyclable continue en direction du centre-ville pour que les cyclistes puissent rouler vite sans devoir emprunter le quai de l'Aar.
3. Renforcement de l'offre de transports publics sur les lignes 24 (entre Oberhofen/Sigriswil et Schwanden) et 21 (toutes les 10 min. aux heures de pointe).
4. Optimisation des aires de circulation existantes grâce aux systèmes intelligents de régulation de la circulation.

Développement :

Depuis l'introduction du nouveau régime de circulation à Thoune, la rive droite du lac en direction du centre-ville est régulièrement engorgée non seulement en fin de semaine lorsqu'il fait beau, mais aussi durant la semaine aux heures de pointe. Ces embouteillages gênants perturbent la circulation privée ainsi que les transports publics qui ne peuvent plus garantir les correspondances en gare de Thoune. Le rond-point de Lauitor où les véhicules sortant de la ville ont

la priorité, le rond-point du nouveau parking et celui de Berntor sont de toute évidence à l'origine de ces ralentissements. Les mesures immédiates annoncées par le canton s'avèrent donc bienvenues. Toutefois, la mise en œuvre d'une solution durable pour ces problèmes de circulation prendra beaucoup de temps. Dans une perspective à court et à moyen terme, mais aussi sous l'angle de la protection du climat, les transports publics et la mobilité douce doivent maintenant être encouragés de manière à ce que les personnes qui résident sur la rive droite du lac de Thoune disposent d'une réelle alternative à la voiture. L'utilisation des aires de circulation existantes doit être optimisée en privilégiant les transports publics aux transports privés et en recourant aux systèmes intelligents de régulation de la circulation. Ce n'est qu'ainsi que la situation de circulation globalement insatisfaisante pourra être améliorée rapidement.

Motivation de l'urgence : pour les usagères et usagers des transports publics ainsi que pour les pendulaires, la situation actuelle est inacceptable et doit être améliorée le plus rapidement possible.

Réponse du Conseil-exécutif

Le Conseil-exécutif partage l'avis de l'auteur de la motion : la situation actuelle en matière de trafic sur la rive droite du lac de Thoune n'est pas satisfaisante et doit être améliorée. Les bouchons l'après-midi dans la Hofstettenstrasse à Thoune ont augmenté et perturbent la circulation des usagères et usagers. Aux heures de pointe, les lignes 21 Thoune-Oberhofen-Interlaken et 24 Thoune-Oberhofen-Sigriswil ne satisfont de loin plus aux standards minimaux de ponctualité de l'Office fédéral des transports. Il est indispensable de prendre des mesures à court et moyen terme pour renforcer l'utilisation des transports publics et du vélo et exploiter intelligemment l'infrastructure routière existante. C'est la raison pour laquelle le Conseil-exécutif salue expressément le travail du Verkehrsforum Thun. Celui-ci a discuté de différentes mesures visant à améliorer la situation en matière de trafic et approuvé des recommandations concernant des mesures immédiates pour les heures de pointe. Il s'agit notamment d'une régulation de la circulation à deux endroits-clés et d'une limitation de vitesse à 30 km/h entre Hilterfingen et Thoune. Ces mesures ont été mises en œuvre à titre provisoire en décembre. Il s'agit de les tester jusqu'en avril 2022 environ pour voir si elles ont un impact positif sur le trafic entre Hilterfingen et Thoune, notamment en matière de transfert vers les transports publics. Si l'expérience s'avère concluante, des systèmes intelligents doivent être installés à titre définitif aussi rapidement que possible.

En s'appuyant sur les recommandations du Verkehrsforum, le Conseil-exécutif prend position sur les différents points de la motion comme suit :

1. Les mesures immédiates précitées prévoient aussi des feux provisoires à quatre arrêts de bus en direction du centre (de Hünibach Stationsstrasse à Thun Bächimatt) où les bus s'arrêtent dans des encoches. Lorsqu'un bus s'y arrête, le feu passe au rouge et stoppe les véhicules qui suivent de sorte que le bus peut ensuite reprendre sa place initiale dans le trafic. Les feux en question sont opérationnels de 15 h à 18 h environ. Si la mesure s'avère efficace, elle deviendra définitive. D'autres mesures concernant les voies de bus et visant à privilégier directement les transports publics sont très difficiles à mettre en œuvre, ou alors seulement en élargissant la route, cette dernière ne dépassant pas les 7 m à 7,5 m de large et étant bordée de constructions. Elles ne sont donc pas prioritaires pour le Verkehrsforum (cf. réponse au point 4). Le Conseil-exécutif est d'avis qu'il est central de miser sur la qualité des transports publics pour améliorer la situation. Il propose donc d'adopter ce point sous forme de postulat.
2. Sur les tronçons pouvant être élargis, des bandes cyclables ont déjà été créées entre Hilterfingen et Thoune en raison de l'importance de cet axe pour le trafic cycliste. Avec 15 000

véhicules motorisés en moyenne, le trafic journalier sur la Hofstettenstrasse est très important. On ne peut toutefois quasiment rien changer pour des raisons de place et d'exigences à respecter en matière de sécurité. Pour garantir cette dernière, il faut en effet qu'une bande cyclable fasse au moins 1,5 m de large, voire 1,8 m. Or la largeur à disposition ne permettrait pas de conserver deux voies d'une largeur suffisante pour le trafic motorisé. Il est par ailleurs impossible d'élargir la route sur de longs tronçons, la zone étant densément bâtie et les abords de la route fortement utilisés. De ce fait, le Conseil-exécutif salue tous les efforts réalisés par les communes pour promouvoir la coexistence des piétons et des cyclistes sur le quai de l'Aar entre Hünibach et Thoune. Le Verkehrsforum s'est lui aussi prononcé en faveur d'une telle promotion. Le Conseil-exécutif propose de rejeter ce point car il est impossible de répondre à la demande de son auteur dans le contexte actuel.

3. En adoptant l'arrêté sur l'offre 2022-2025, le Grand Conseil a déjà approuvé le renforcement de la ligne 21 entre Thoune et Oberhofen (toutes les 10 minutes). Ce dernier est indéniablement nécessaire au vu de la demande et des problèmes de capacité. Il est prévu pour la fin 2023.

La ligne 24 Oberhofen–Schwanden–Sigriswil sert à la fois aux usagers des communes de Aeschlen, Tschingel et Schwanden pour accéder à la ligne 21, et au transport des élèves jusqu'à Sigriswil. Les horaires sont donc adaptés aux horaires scolaires et la fréquence a été fixée à un bus toutes les 90 minutes pour des raisons d'efficacité. Les correspondances à Sigriswil et Oberhofen sont ainsi garanties. Lors du changement d'horaire en décembre 2021, un premier renforcement a déjà été effectué. Le Conseil-exécutif propose d'adopter ce point et de la classer.

4. Le Conseil-exécutif considère que les mesures intelligentes de gestion du trafic sont les mieux à même de réduire les embouteillages, d'améliorer la ponctualité des transports publics et de renforcer l'attractivité de la mobilité douce. En décembre 2021, l'Office cantonal des ponts et chaussées a donc lancé un projet dans ce sens dont le champ d'action s'étend de l'autoroute A8 aux alentours de Bödeli jusqu'à Thoune. Il s'agit de systèmes numériques hautement complexes qui recensent et gèrent le trafic en continu. Le projet devrait donc durer au moins deux ans. Il fait partie du programme d'agglomération de Thoune et n'induirait pas de coûts supplémentaires pour le canton. Le Conseil-exécutif propose d'adopter ce point.

Destinataire

– Grand Conseil